

MINISTÈRE DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE
ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE RÉGIME 1

DOSSIER PÉDAGOGIQUE
(Document 8 bis)¹

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT :

**RGB - Sciences administratives – Recherche d'aides et de subsides - Montage de projets
- Convention**

CODE DE L'U.E. (2):	71 80 07 U32 X1
CODE DU DOMAINE DE FORMATION (3):	702
CODE E.P.S. DU DOMAINE D'ÉTUDES SUPÉRIEURES (1)	

La présente demande émane du réseau:

☐ (4) organisé par la Fédération Wallonie- Bruxelles	☐ (4) Libre subventionné confessionnel
☒ (4) Officiel subventionné	☐ (4) Libre subventionné non confessionnel

Identité du responsable du réseau : (1) ... Roberto GALLUCCIO – Administrateur-délégué CPEONS.....

Date et signature (1) 03 avril 2021

¹ Article 7 de l'A.G.C.F. du 15 mai 2014 relatif aux dossiers pédagogiques des sections et unités d'enseignement de l'enseignement de promotion sociale

1. Finalités de l'Unité d'enseignement : reprises en annexe n° 1 (1 page)

2. Capacités préalables requises : reprises en annexe n°2 (1 page)

3. Classement de l'unité d'enseignement :

3.1. Niveau

X (4) Enseignement supérieur de type court	O (4) Enseignement supérieur de type long
--	---

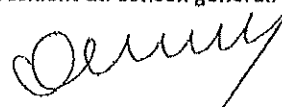
Domaine²

Domaine proposé (1) :	Sciences administratives et de gestion
Domaine décidé par le Conseil général (1)	Sciences administratives et de gestion

Date de l'accord du Conseil général:

Signature du Président du Conseil général:

11/05/2021



4. Acquis d'apprentissages: repris en annexe n° 3 (1 page)

5. Programme:

5.1. Etudiant

Repris en annexe n°4 (1 page)

5.2. Chargé de cours

6. Constitution des groupes ou regroupement: Repris en annexe n° 5 (1 page)

7. Chargé(s) de cours: Repris en annexe n° 6 (1 page)

8. Horaire minimum de l'unité d'enseignement :

Dénomination du (des) cours (1)	Classement du(des) cours (1) (5)	Code U (1) (5)	Nombre de périodes (1)
Recherche d'aides et de subsides – Montage de projets	CT	B	18
Part d'autonomie		P	6
		Total des périodes	24

9. Tableau de concordance (à approuver par le Conseil général)

Repris en annexe n° 7 (1 page)

² Décret du 16 avril 1991, articles 43 et 45.

10. Réserve au Service de l'Inspection de l'enseignement de promotion sociale :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique (annexe(s) éventuelle(s)) : (1)

b) Avis de l'inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE (4) - ~~NON ACCORDÉ~~ (4)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 10/06/2021Signature :

p.o. Pierre Duchatelet
Inspecteur

Instructions

- (1) A compléter
- (2) Réserve à l'administration
- (3) Il s'agit du code du domaine de formation au sens de l'A.G.C.F. du 8 septembre 1997 déterminant les domaines de formation dans l'enseignement de promotion sociale : ce code est proposé par le réseau et validé par l'inspection
- (4) Biffer la mention inutile ou cocher la mention utile
- (5) Voir annexe 27 - tableau des codes « U »

**RGB - Sciences administratives – Recherche d'aides et de subsides - Montage de projets
– Convention**

1. FINALITES DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- Concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- Répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité d'enseignement a pour but de donner au personnel des administrations locales et provinciales les connaissances et capacités en matière de Recherche d'aides et de subsides - Montage de projets telles que le prévoit le programme proposé par le Conseil Régional de la Formation (C.R.F.) et faisant partie des conditions prévues pour obtenir une échelle supérieure de traitements conformément à la circulaire ministérielle du 27 mai 1994 relative aux principes généraux de la fonction publique locale et provinciale.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En français,

- * résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;
- * produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement, ... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

En mathématique,

- * traiter un problème en utilisant un tableau de nombres, un graphique ou une formule ;
- * calculer des valeurs caractéristiques d'un ensemble de données statistiques ;
- * interpréter et critiquer la portée des informations graphiques et numériques.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Certificat de l'enseignement secondaire supérieur

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, face à des situations exemplatives et en utilisant un vocabulaire spécifique, l'étudiant sera capable, en intégrant les éléments de *Recherche d'aides et de subsides - Montage de projets*:

- d'émettre un avis argumenté sur une problématique liée à la matière ;
- de proposer des solutions face à ces problématiques,
- de justifier par une argumentation appropriée les diverses réponses données;

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants:

- choix judicieux des éléments sur lesquels il fonde son raisonnement,
- niveau de clarté et de précision dans la formulation de la réponse,
- degré de pertinence de l'argumentation.

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable de comprendre, de situer et d'intégrer les éléments de *Recherche d'aides et de subsides - Montage de projets* suivants:

A la fin de ce cours, l'apprenant sera capable :

- d'acquérir des outils méthodologiques et pratiques utiles à la recherche d'aides et de subsides et de montage de projets ;
- d'identifier les différentes sources d'aides et de subsides ;
- de développer la « veille stratégique » ;
- à partir de cas pratiques d'appels à projets :
 - o d'analyser les éléments clés qui sous-tendent l'octroi de l'aide ou du subside (aspects budgétaires, techniques,...)
 - o d'identifier les ressources humaines, financières,...nécessaires
 - o de déterminer la faisabilité du projet en termes de mobilisation des moyens, de sources de financement, gestion du temps, gestion des risques,...

5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.

**RGB - Sciences administratives – Recherche d'aides et de subsides - Montage de projets
– Convention**

6. CHARGE(S) DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant et/ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

TABEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

Date de dépôt : 11/05/2021

Date d'approbation :

«RGB - Sciences administratives – Recherche d'aides et de
subsidés - Montage de projets - Convention»

Date d'application :

Date limite de certification :

Code régime 1 définitif /provisoire	Code domaine de formation	Intitulé régime 1 définitif / provisoire	Code régime 1 définitif /provisoi re	Code domaine de formation	Intitulé régime 1 définitif / provisoire
718097U32X1	702	SCIENCES ADMINISTRATIVES: Recherche d'aides et de subsidés - montage de projets (CONVENTION)	718548U32X2	702	RGB - SCIENCES ADMINISTRATIVES - RECHERCHE D'AIDES ET DE SUBSIDÉS - MONTAGE DE PROJETS - CONVENTION